

Éditorial

Une attractivité confirmée



La Commune de Val-de-Ruz, à l'inverse de la tendance cantonale, a vu sa population augmenter en 2018. Elle taquine désormais la barre des 17'000 habitantes et habitants, confirmant l'attractivité de notre région.

Vivacité et inventivité caractérisent la vie économique, culturelle et sociale à Val-de-Ruz. Les manifestations locales, dont la pérennité pouvait susciter des craintes lors de la fusion, en sont les témoins vivants: chaque action caritative, chaque animation villageoise remporte un succès largement mérité. Les manifestations culturelles articulées entre le site d'Evologia et la salle de spectacles de Fontainemelon rayonnent largement au-delà des frontières communales, celles liées au terroir et à la nature n'étant pas en reste. Faut-il encore mentionner les événements sportifs, les chœurs, les fanfares, les troupes de théâtre, la précieuse patinoire naturelle de Savagnier ou V2R Bouge? La liste serait tellement longue que la page n'y suffirait pas.

Ce dynamisme hors pair nourrit la détermination de notre Commune à se projeter dans l'avenir avec confiance. L'autonomie énergétique, objectif de longue haleine, devient plus actuelle que jamais. Jour après jour, elle se construit pierre par pierre. Si les projets éoliens en sont la pièce maîtresse, la production de biogaz, les chauffages à distance, l'exploitation du bois et la prochaine extinction nocturne y contribuent. A elle seule, cette dernière mesure permettra d'économiser autant d'électricité qu'en consomment plus de 70 voitures électriques par année!

C'est à juste titre que Val-de-Ruz se fait connaître au-delà de nos frontières pour ses démarches pionnières. Plus que jamais, le titre d'écorégion lui donne sa position unique dans le canton, alliance entre une tradition agricole à préserver et un futur durable à construire.

Roby Tschopp, conseiller communal

Fermeture des bureaux

A l'occasion de la Fête de la République neuchâteloise, les bureaux de l'administration seront fermés le **vendredi 1^{er} mars 2019**.

Réouverture le **lundi 4 mars 2019**, selon les horaires habituels.

Le Snowbus circule toujours

Durant les relâches, pour autant que les installations soient en fonction, le Snowbus circulera tous les jours, soit du 23 février au 3 mars prochain. Il effectuera sa dernière course pour Les Bugnens-Savagnières le dimanche 3 mars 2019.

Plus de renseignements auprès des téléskis des Bugnens-Savagnières au 032 853 12 42 ou sur les sites internet: www.transn.ch/services/snowbus/ et www.chasseral-snow.ch.

Buvette cherche repreneur

A remettre, dès le 1^{er} avril 2019 ou date à convenir, l'exploitation de la buvette de la piscine d'Engollon.

Durée de la saison: mi-mai à début septembre.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site internet communal. Les personnes intéressées peuvent déposer leur dossier à l'Administration communale, Epervier 6, 2053 Cernier ou par courriel à loisirs.val-de-ruz@ne.ch. Pour toutes questions, vous pouvez contacter Patrick Matthey au 032 886 56 33.

Mise en oeuvre de l'écorégion

En 2018, en lien avec son positionnement territorial « Val-de-Ruz, écorégion », la Commune a élaboré un programme d'actions de développement durable. Ce travail a compris quatre ateliers participatifs durant lesquels citoyens et représentants d'associations ou d'institutions ont pu participer activement aux réflexions et ont permis la récolte d'idées ainsi que des échanges fructueux. Cet énorme travail a abouti à la constitution d'un catalogue de projets, traduit sous forme de plan d'actions (objectifs, mesures et projets).

Un rapport de synthèse, que nous vous encourageons vivement à aller consulter sur le site internet communal, clôt cette première phase. Il présente les thématiques, les actions déjà en cours ou à mettre en place, et également des propositions de scénarii de gouvernance.

Il s'agit maintenant d'organiser le fonctionnement opérationnel de cette plateforme de mise en oeuvre du plan d'action et le Conseil communal souhaite le faire en intégrant les réseaux d'acteurs citoyens et autres groupes de travail déjà en place. Les nombreux acteurs ayant participé à la construction de « Val-de-Ruz, écorégion » pourront continuer de s'investir en collaboration avec la Commune, qui assurera le suivi global des projets. Car Val-de-Ruz regorge de projets assimilables à ce thème.

Le scénario de gouvernance finalisé sera présenté lors de la reprise des ateliers. Les personnes, associations et institutions qui ont participé aux ateliers ou qui y ont été invitées seront cordialement conviées à ces nouveaux temps d'échange et de travail participatif pour la mise en oeuvre de l'écorégion.

Conscient des ressources qu'offre le Val-de-Ruz, le Conseil communal est ambitieux et il lui tient à cœur de les préserver et de devenir une référence en matière de développement durable. Il vous invite à le suivre, notamment par ses démarches participatives mises en place dans le développement de ses projets.

Des murs et des hommes

L'exposition «Des murs et des hommes» se décline en une quarantaine de photographies de Monika Flückiger exposées en plein air le long des téléskis des Savagnières, aux abords de la piste de ski de fond et en lisière de forêt. Elle retrace l'histoire des chantiers de reconstruction des murs en pierres sèches réalisés notamment avec des requérants d'asile entre Les Vieux-Prés et La Vue-des-Alpes de 2014 à 2018 par le Parc naturel régional Chasseral.

Ces photographies sont accessibles à pied depuis la Maison Chasseral (parcours pédestre), à ski de piste, en fonction de l'ouverture des remontées mécaniques ou à ski de fond, tous les jours jusqu'au 15 mars 2019. L'accès est libre.

Renseignements: www.desmurssetdeshommes.ch.



Recensement 2018

Le recensement annuel de la population au 31 décembre 2018 affiche une progression de 81 habitants, augmentation comparable à celle de 2017. Le Conseil communal se réjouit de constater que la commune reste attractive, bien conscient des gros investissements qui en découlent, en particulier dans les domaines scolaire et parascolaire.

Val-de-Ruz accueillait 16'990 habitants à fin 2018, soit une augmentation de 0,48%, légèrement supérieure à celle connue en 2017 qui était de 74 personnes (0,44%). Cela est dû au solde positif du mouvement naturel de la population +45 (171 naissances contre 126 décès) ainsi qu'à l'arrivée de nouveaux habitants +36.

Ainsi, les efforts déployés par les Autorités afin d'offrir à Val-de-Ruz un cadre de vie agréable, adapté aux besoins de la population, proche de la nature, ainsi qu'une vie sociale riche, attire toujours une population en recherche de qualité de vie.

Propriétaire de chien?

La facturation de la taxe des chiens s'effectue selon les données contenues dans le fichier AMICUS. Ce fichier fédéral regroupe tous les canidés enregistrés en Suisse par l'intermédiaire des vétérinaires.

Lors de l'acquisition ou de l'adoption d'un chien, le nouveau propriétaire doit s'annoncer au contrôle des habitants pour demander l'enregistrement de ses données dans AMICUS. Cette étape est nécessaire afin de communiquer son identifiant personnel au vétérinaire. Si la Commune saisit les données initiales, les propriétaires sont ensuite responsables de l'annonce des mutations concernant leur animal (changement de détenteur, déménagement, décès), afin de ne pas se voir facturer des taxes dont ils ne seraient pas redevables. Les codes d'accès reçus de l'ancien système (Anis) restent valables pour AMICUS.

La facturation générale de la taxe intervient à fin février pour l'année courante, puis périodiquement pour les nouveaux chiens annoncés en cours d'année. Le montant de la taxe cantonale et communale est de CHF 120.

Pour tout renseignement complémentaire, l'administration du contrôle des habitants est à votre disposition au 032 886 56 23 ou à cdh.val-de-ruz@ne.ch.

Café vaudruzien

La prochaine édition aura lieu le **lundi 4 mars 2019 à 19h00** au restaurant La Charrue à Vilars.

Le Conseil communal vous attend en nombre pour un moment convivial de partage, d'échange et de questions autour d'un café.

Mobility roule l'hiver

Lorsque les offres de transports publics ne suffisent pas, l'utilisation d'une voiture peut s'imposer pour se rendre aux sports d'hiver. Quoi de plus pratique dans ce cas qu'un break à quatre roues motrices? C'est précisément ce véhicule que propose Mobility à la gare des Geneveys-sur-Coffrane: une solution flexible, utilisable avec et sans abonnement.

Informations détaillées sous www.mobility.ch.